RIVERY

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL

SEANCE DU MERCREDI 04 NOVEMBRE 2026 A 19H

EN MAIRIE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : **27**

Présents : 24

Votants : 27

Excusés : 3

Absent : 0

Présents : M. BOCQUILLON Bernard, Mme BOUDAILLEZ Sophie, M. CARON Stéphane Mme FOUQUET, Clotilde, M. GANTOIS Camille, , M. GRUMETZ Clément, Mme JOLY-CARON Nathalie, Mme LEGAY Françoise, M. NOWAK Olivier, Mme OBJOIS Anita , Mme SUIVENG Anita, M. SUIVENG Jules Mme VANDERGHOTE Catherine, M. VICART Steeve, M. NICOLAS Marc, Mme DJAROUNE Stéphanie, M.LANG Raphaël, M. LECOMTE Francis, Mme LÉPINOY Demeter, M., M.PORQUET Vincent, , - Mme LAURENT CATELAIN Sabine-ROUSSEL Edwige , M.ORZEKOWSKA Jean-Baptiste Mme ROLLAND Andrée

Absents représentés : M.SAINTE-ROSE Julien donne procuration à Mme OBJOIS Anita- Mme BAYOUMI Mina donne procuration à M.ORZEKOWSKA Jean-Baptiste M. DOREZ Pierre-Yves donne procuration à Mme BOUDAILLEZ Sophie

Absent : /

Secrétaire de séance : Mme DJAROUNE Stéphanie

Président de séance : Bernard BOCQUILLON

Le quorum étant atteint, le Maire déclare la séance ouverte à 19H01

Le Conseil Municipal procède, conformément à l'Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un Secrétaire de séance pris au sein de l'assemblée, ayant obtenu la totalité des suffrages, Madame DJAROUNE Stéphanie a été élue pour remplir cette fonction qu'elle a accepté.

Après avoir pris connaissance des procès-verbaux en date du 29 juin 2026 le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents lesdits comptes rendus.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour constitué du point suivant :

Point 1. Demande de subvention au conseil départemental de la Somme, fête des jardiniers 2027

Point 2. Demande de subvention au conseil régional des Hauts de France, fête des jardiniers 2027

Point 3. Demande de subvention à Amiens Métropole, fête des jardiniers 2027

Point 4. Demande de subvention au conseil départemental de la Somme, fête des artisans 2027

Point 5. Demande de subvention au conseil régional des Hauts de France, fête des artisans 2027

Point 6. Demande de subvention à Amiens Métropole, fête des artisans 2027

Point 7. Programme pluriannuel d'investissement 2027/2030 avec ENEDIS. Avenant

Point 8. Autorisation donnée à monsieur le maire pour solliciter une subvention fonds vert, projet d'aménagement axe nord - sud phase 2 et 3

Point 9. Travaux de réfection de la rue Georges Matifas et aménagement cycliste

Point 10. Questions diverses

Point 1. Demande de subvention au conseil départemental de la Somme, fête des jardiniers 2027

La fête des jardiniers se déroule traditionnellement chaque 2ème week-end de septembre. Manifestation d'envergure pour la commune, nous fêterons en 2027 sa 14eme édition.

En 2027, la fête des jardiniers est prévue le 12 septembre et à ce titre nous sollicitons l'accord du conseil municipal pour demander une subvention auprès du Conseil Départemental de la Somme à hauteur de 1 500 €

VOTE A L'UNANIMITE

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré

DECIDE : - d'autoriser le maire à demander une subvention auprès du Conseil Départemental de la Somme à hauteur de 1 500 € pour l'organisation de la fête des jardiniers -édition 2027.

Point 2. Demande de subvention au conseil régional des Hauts de France, fête des jardiniers 2027

La fête des jardiniers se déroule traditionnellement chaque 2ème week-end de septembre. Manifestation d'envergure pour la commune, nous fêterons en 2027 sa 14eme édition.

En 2027, la fête des jardiniers est prévue le 12 septembre et à ce titre nous sollicitons l'accord du conseil municipal pour demander une

subvention auprès du Conseil Régional des Hauts de France à hauteur de 1500 €

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré VOTE A L'UNANIMITE

DECIDE : - d'autoriser le maire à demander une subvention auprès du Conseil Régional des Hauts de France à hauteur de 1 500 € pour l'organisation de la fête des jardiniers -édition 2027.

Point 3. Demande de subvention à Amiens Métropole, fête des jardiniers 2027

La fête des jardiniers se déroule traditionnellement chaque 2ème week-end de septembre. Manifestation d'envergure pour la commune, nous fêterons en 2027 sa 14eme édition.

En 2027, la fête des jardiniers est prévue le 12 septembre et à ce titre nous sollicitons l'accord du conseil municipal pour demander une subvention auprès d'Amiens Métropole à hauteur de 2000 €.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré VOTE A L'UNANIMITE

DECIDE : - d'autoriser le maire à demander une subvention auprès d'Amiens Métropole à hauteur de 2 000 € pour l'organisation de la fête des jardiniers -édition 2027.

Point 4. Demande de subvention au conseil départemental de la Somme, fête des artisans 2027

La ville de Rivery organisera à l'automne 2027 sa 7ème fête des artisans qui s'inscrit dans le cadre des animations annuelles proposées par la commune.

Pour cela, la collectivité sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de la Somme à hauteur de 1000 €

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré VOTE A L'UNANIMITE

DECIDE : - d'autoriser le maire à demander une subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de 1 000 € pour l'organisation de la fête des artisans -édition 2027.

Point 5. Demande de subvention au conseil régional des Hauts de France, fête des artisans 2027

La ville de Rivery organisera à l'automne 2027 sa 7ème fête des artisans qui s'inscrit dans le cadre des animations annuelles proposées par la commune.

Pour cela, la collectivité sollicite une subvention auprès du Conseil Régional des Hauts de France à hauteur de 1000 €

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré VOTE A L'UNANIMITE

DECIDE : - d'autoriser le maire à demander une subvention auprès du Conseil Régional à hauteur de 1 000 € pour l'organisation de la fête des artisans -édition 2027.

Point 6. Demande de subvention à Amiens Métropole, fête des artisans 2027

La ville de Rivery organisera à l'automne 2027 sa 7ème fête des artisans qui s'inscrit dans le cadre des animations annuelles proposées par la commune.

Pour cela, la collectivité sollicite une subvention auprès d'Amiens métropole à hauteur de 1500 €

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré VOTE A L'UNANIMITE

DECIDE : - d'autoriser le maire à demander une subvention auprès d'Amiens Métropole à hauteur de 1 500 € pour l'organisation de la fête des artisans -édition 2027.

Point 7. Programme pluriannuel d'investissement 2027/2030 avec ENEDIS. Avenant

La commune de Rivery, Électricité de France et Enedis ont conclu le 10 octobre 2018, pour une durée de 30 ans, un contrat de concession pour le service public de la distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés sur le territoire desservi par la concession, ci-après désigné « le Contrat de concession ».

Le Contrat de concession comporte un cahier des charges de concession intégrant dans son annexe 2A un programme pluriannuel d'investissements pour la période 2023-2026, ci-après désigné le « PPI ».

Le deuxième PPI arrivant à son terme, l'autorité concédante et le gestionnaire du réseau de distribution se sont rapprochés afin d'établir le bilan des investissements réalisés et d'élaborer le PPI de la période suivante, conformément à l'article 11 du cahier des charges et aux articles 6 et 7 de l'annexe 2 au cahier des charges du Contrat de concession.

Le présent avenant a pour objet d'intégrer au Contrat de concession le programme pluriannuel d'investissements de la période 2027-2030, qui succède au PPI de la période 2023-2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré VOTE A L'UNANIMITE

DECIDE :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 au contrat de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente.

Point 8. Autorisation donnée à monsieur le maire pour solliciter une subvention fonds vert, projet d'aménagement axe nord - sud phase 2 et 3

Ce projet s'appuie sur une vision cohérente du développement durable, de l'aménagement paysager et de l'urbanisme de proximité.

Il constitue une étape décisive dans l'amélioration de notre cadre de vie et dans la valorisation de notre patrimoine naturel.

Ce programme consiste à :

-Moderniser le parc

-Végétalisation des espaces naturels

-Création d'espace piéton dans une zone fréquentée par la population

-Identification de zone de stationnement

-Désimperméabilisation de certaines zones

-Création d'un axe traversant allant du nouveau cœur de ville jusqu'aux Hortillonnages

Considérant l'intérêt communal de ce projet et la nécessité de mobiliser des financements extérieurs pour sa réalisation.

Considérant que le fonds vert peut être sollicité dans le cadre de ses dispositifs d'aides aux collectivités territoriales,

VOTE A L'UNANIMITE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

Décide :

- De solliciter l'aide du Fonds vert pour l'aménagement de l'axe Nord /sud et autoriser Monsieur le Maire à déposer tout document afférent à cette demande.
- D'arrêter le plan de financement suivant :
 Montant HT Phase 2 et 3 : 880 179 € HT

 Fonds vert (14,41 %) : 126 839 €
 Reste à charge à la mairie (85,59 %) : 753 340 €

Point 9. Travaux de réfection de la rue Georges Matifas et aménagement cycliste

1. Travaux de réfection de la voirie rue Georges Matifas

La commune va prochainement procéder à la réfection de la voirie de la rue Georges Matifas.

Calendrier prévisionnel :

- Les 9 et 10 novembre de cette année (la date définitive reste soumise aux aléas des plannings et des éventuelles intempéries).
- Modalités d'intervention : d'une durée de deux jours, les travaux entraîneront une interdiction de stationner et de circuler sur la portion concernée, entre 8h00 et 18h00.
- Le titulaire de la prestation : Suite à une procédure de mise en concurrence, les travaux ont été attribués à l'entreprise LHOTELLIER TP pour un montant total de 60 187 € TTC.

2. Ouverture de la rue Georges Matifas aux vélos dans le sens « Camon – Amiens »

Pour mémoire, une réunion publique en 2024 a été organisée par la municipalité à destination des riverains et de l'association Véloxygène, afin de débattre de l'ouverture de la rue aux vélos en sens descendant.

Cet échange est né du constat d'une pratique quotidienne de ce trajet par de nombreux cyclistes, alors même que cette configuration est actuellement interdite et dépourvue d'aménagements sécuritaires adaptés.

Considérant :

- L'absence de trajet alternatif sécurisé pour rejoindre le centre-ville à vélo par la rue octave Cayeux et route de Corbie
- La volonté politique de la commune de développer les modes de mobilités douces sur son territoire
- Qu'un aménagement de voirie approprié autorisera les cyclistes à descendre la rue G Matifas, cette rue sera en double sens cyclable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, VOTE A L'UNANIMITE

Décide :

1. D'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir la rue Georges Matifas en double sens cyclable
2. D'autoriser Monsieur le Maire à réaliser un aménagement cycliste réglementaire afin d'officialiser cette circulation à double sens.

L'arrêté existant sera abrogé et sera remplacé par un nouvel arrêté lorsque les aménagements seront réalisés.

Point 10. Questions diverses

- Monsieur le maire, monsieur Vicart présentent le projet de mise en sens unique la rue Baudrez à partir du 4 janvier 2027. La diffusion de l'information aux administrés va démarrer à partir du mois de décembre notamment aux parents d'élèves pour les parkings.

- Afin de promouvoir la commune une vidéo est présente sur le site internet de la ville. Celle-ci valorise les différents lieux et équipements de Rivery . Cette vidéo est également à destination des nouveaux habitants.

- Monsieur le Maire informe que les arbres le long du chemin Jobart ont été taillés pour faciliter l'accès aux champs de betteraves.

- Maison Pour Tous de Rivery : suite aux inondations le plancher devait être posé (avec prise en charge partielle par l'assurance de la commune) cependant le toit fuyant toujours les travaux sont reportés . Suite à cela des travaux importants sont à effectuer sur la toiture ,des devis sont en cours.

- Nathalie Joly rappelle les manifestations à venir :
- 10 novembre au collège Jules Verne spectacle « le Baron Rouge » pour les écoles . Spectacle « le Baron Rouge » pour les administrés salle André Carpentier.

- 11 novembre cérémonie commémorative suivie du verre de l'amitié.

La séance est levée à 20h00

Le secrétaire de séance
Stéphanie DJAROUNE

Le Maire
Bernard BOCQUILLON

Nom	Prénom	SIGNATURE	OBSERVATIONS
BAYOUMI	Mina	Excusée	
BOCQUILLON	Bernard		
BOUDAILLEZ	Sophie		
CARON	Stéphane		
DJAROUNE	Stéphanie		
DOREZ	Pierre-Yves	Excusé	
FOUQUET	Clotilde		
GANTOIS	Camille		
GRUMETZ	Clément		
JOLY -CARON	Nathalie		
LANG	Raphaël		
LAURENT CATELAIN	Sabine		
LECOMTE	Francis		
LEGAY	Françoise		
LÉPINOY	Demeter		
NICOLAS	Marc		
NOWAK	Olivier		
OBJOIS	Anita		
ORZEKOWSKA	Jean-Baptiste		
PORQUET	Vincent		
ROLLAND	Andrée		
ROUSSEL	Edwige		
SAINTE-ROSE	Julien	Excusé	
SUIVENG	Anita		
SUIVENG	Jules		
VANDERGHOTE	Catherine		
VICART	Steeve		